

ALÈS AGGLOMÉRATION
PROJET DE TERRITOIRE
Audace • Innovation • Image



UN AVENIR PARTAGÉ 2018 - 2028



UN PROJET COMMUN

LE MOT DU PRÉSIDENT



Notre territoire est singulier. Il a su affronter de nombreuses mutations et sait rester une terre d'espoir, de dynamisme et d'avenir. Fonder une communauté citoyenne autour d'un projet partagé de développement est l'ambition qui m'anime depuis que je préside Alès Agglomération.

A l'échelle d'un territoire de plus de 130 000 habitants et 950 km², riche de contrastes démographiques, culturels, économiques et politiques, cet objectif implique une volonté concertée et une coopération entre élus ancrés dans la confiance. Dans cette dynamique, j'ai eu la fierté, il y a cinq ans, d'initier le premier Projet de Territoire d'Alès Agglomération, solidaire, respectueux des singularités et soucieux du bien commun. Voté à l'unanimité des élus communautaires des 50 communes composant alors Alès Agglomération, ce document a servi de socle à l'ensemble de nos réflexions et de nos décisions pendant trois ans. Au 1^{er} janvier 2017, la réforme du périmètre des intercommunalités, portée par l'Etat, a de nouveau modifié la morphologie de notre territoire avec l'entrée de 23 nouvelles communes dans l'agglomération.

Il me paraissait dès lors indispensable de **poursuivre notre chemin en refondant un Projet de Territoire** qui, tout en s'appuyant sur l'existant, prendrait également en compte les besoins, aspirations et enjeux des territoires entrants.

C'est dans ce but que j'ai insufflé une nouvelle démarche de coopération entre élus de tous partis, citoyens volontaires, représentants des forces vives locales et services d'Alès Agglomération.

Un travail intense a été mené sur près de 12 mois autour d'une ambition commune et de **trois axes stratégiques** qui ont servi de colonne vertébrale à la réflexion de chacun :

- **le développement de l'emploi et des activités économiques,**
- **l'amélioration de la qualité de vie,**
- **le développement des solidarités sociétales et territoriales.**

Nous avons souvent fait le choix de l'innovation et de l'audace !

Forts de notre expérience passée, nous avons délibérément choisi de travailler sur des orientations stratégiques et des actions concrètes à mettre en œuvre rapidement sur l'ensemble du territoire.

Une fois de plus, je suis heureux de constater que, au regard de la sincérité et de l'implication de tous, la dynamique engagée a abouti à ce que, le 28 juin dernier, **notre nouveau Projet de Territoire construit pour 73 communes soit adopté à l'unanimité par le Conseil de Communauté.**

Ce projet va nous permettre de mieux anticiper l'avenir, de l'inventer avec confiance et détermination. Il est la première pierre indispensable au travail de mise en œuvre que nous devons maintenant mener.

Il permettra à notre Communauté d'affirmer sa juste place dans la Région Occitanie et d'assurer son dynamisme à l'échelle nationale. J'ai donc à cœur de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à sa réalisation et suis heureux de vous présenter dans ce document une synthèse des axes et des actions sur lesquels nous avons décidé de travailler en priorité.

Bonne lecture.

Max ROUSTAN

Maire d'Alès - Président d'Alès Agglomération

UNE DÉMARCHE D'ÉLABORATION CONCERTÉE



Un travail dans la continuité de 2013

La démarche engagée en 2017 s'inscrit dans la continuité du Projet de Territoire élaboré en 2013, lors du passage de l'agglomération d'Alès de 16 à 50 communes. Construit à l'époque autour de cinq axes stratégiques dans une démarche de concertation et de recherche du consensus, ce document, adopté à l'unanimité le 3 octobre 2013, est consultable sur le site www.ales.fr

Le travail mené en 2018 s'est appuyé sur cet existant, l'a enrichi et développé en fonction des nouveaux enjeux sociétaux et territoriaux.

L'extension d'Alès Agglomération à 73 communes le 1^{er} janvier 2017, nécessitait de prendre rapidement en compte les 23 communes entrantes pour engager une politique cohérente, dynamique et solidaire à l'échelle du nouveau territoire.

Sous l'impulsion du Président d'Alès Agglomération, les élus communautaires ont décidé d'élaborer **un deuxième Projet de Territoire**. Ils ont une nouvelle fois fait le choix d'un processus d'élaboration concertée.

Ghislaine Soulet, conseillère communautaire d'Alès Agglomération déléguée à l'actualisation du Projet de Territoire, a présidé la commission en charge de ce projet.

Les objectifs fixés étaient les suivants :

- FAIRE ÉMERGER des enjeux communs à l'échelle du nouveau territoire d'Alès Agglomération.
- PERMETTRE aux élus communautaires, aux partenaires ins-

titutionnels et associatifs, ainsi qu'aux populations concernées, de prendre position sur un projet partagé.

- FORMULER des propositions d'actions concrètes, priorisées et territorialisées.

Après une première étape de connaissance partagée des atouts et faiblesses du territoire, des menaces auxquelles faire face et des opportunités à saisir pour construire ensemble un avenir commun, **des enjeux fondamentaux ont rapidement fait consensus**. Les tendances prospectives pour les dix prochaines années ont enrichi le débat.

Ces enjeux ont été le support du travail à engager dans **trois voies prioritaires :**

- FAVORISER l'emploi et les activités économiques,
- AMÉLIORER la qualité de vie,
- DÉVELOPPER les solidarités sociétales et territoriales

Un travail de co-construction a été initié pendant plus d'un an.

Il a mobilisé :

- Les élus communautaires
- Les services d'Alès Agglomération
- Des partenaires sociaux économiques
- Des élus communaux, des associations et des citoyens.

UNE CONCERTATION ÉLARGIE

Après **18 réunions** rassemblant les conseillers communautaires pour construire ce Projet de Territoire, après des échanges avec les forces vives locales et deux questionnaires grand public ayant rassemblé près de **700 réponses chacun**, quatre réunions publiques ont été organisées sur le territoire afin de partager les choix qui se dessinaient. Quelque **300 personnes y ont participé et proposé des amendements, tous pris en compte dans le document final.**

Au total, ce sont plus de **100 heures de réunions de travail** qui ont été mobilisées pour confronter, débattre, imaginer, définir des orientations et des programmes d'actions pour les dix ans à venir.

À l'issue de ce processus, le nouveau Projet de Territoire d'Alès Agglomération a été adopté à l'unanimité du Conseil Communautaire le 28 juin 2018.

Des investissements programmés

Désormais, ce cadre de référence orientera les choix des prochains budgets d'investissement de l'Agglomération. Un programme pluriannuel d'investissements sera chaque année mis en débat au Conseil Communautaire. Une commission de suivi et d'évaluation y présentera son bilan annuel à partir de juin 2019.



Des élus unanimes

Marques de fabrique des deux Projets de Territoire, une volonté fédératrice partagée par les élus, une dynamique de co-élaboration soutenue, la mise en œuvre d'un principe d'intelligence collective ouverte à la confrontation de points de vue, à la créativité de chacun et à l'innovation ont permis de cheminer progressivement vers le bien commun.

Les résultats sont là : en 2013, avec 50 communes, et en 2018, avec 73 communes, les deux projets ont été adoptés à l'unanimité.

2

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET DE TERRITOIRE 2018-2028

Une dynamique partagée

L'ambition partagée par les élus d'Alès Agglomération à travers ce nouveau Projet de Territoire est de **développer une dynamique collective d'innovation, d'audace et de promotion de l'image du territoire** pour que nos Cévennes valorisent ses potentiels et relèvent les défis auxquels nous sommes confrontés en ce début de XXI^e siècle.

Dans cette optique, le Projet de Territoire est **structuré autour de trois axes stratégiques**, déclinés ensuite en programmes d'actions à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire.

Un Projet de Territoire, c'est à la fois une ambition pour l'avenir et une traduction de cette ambition dans des programmes d'actions concrètes à mettre en œuvre au cours des dix ans à venir.

Les trois axes stratégiques

Le Projet de Territoire est structuré autour de trois axes stratégiques, qui seront déclinés ensuite en programmes d'actions. Voici un résumé de ces trois axes.



Les principaux enjeux du territoire en ce début de XXI^e siècle

- Renforcer les dynamiques économiques et l'emploi.
- Soutenir le renouveau démographique avec l'accueil de nouveaux arrivants et le maintien des jeunes sur le territoire.
- Moderniser le territoire, particulièrement en termes de mobilités et d'habitat.
- Conjuguer harmonieusement "attractivité" et "qualité du développement".
- S'adapter au changement climatique.
- Garantir les solidarités territoriales et humaines.

Voir le Diagnostic territorial

Fil rouge du Projet de Territoire : le développement durable

Pionnier en matière de développement durable (1^{er} Agenda 21 régional dès 2007, 1^{er} hôpital HQE de France, 7^{ème} territoire français le plus vertueux pour le climat, insertion précoce de clauses sociales dans les marchés publics,...), Alès Agglomération a multiplié les initiatives et reçu de nombreux prix en la matière.

Il s'agit désormais d'un prérequis permanent qui accompagne les élus dans chacune de leurs intentions et donc, bien entendu, tout au long du Projet de Territoire. Chaque action du Projet de Territoire est réfléchi dans le cadre d'un équilibre social et environnemental, porteur d'avenir et d'harmonie.



AXE 1 : FAVORISER L'EMPLOI ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Favoriser la création d'emplois et le développement d'entreprises implique de faire le pari de l'innovation et de promouvoir de nouveaux secteurs d'activités respectueux d'un développement durable. Aux côtés des filières de production d'excellence et du tourisme, l'Économie Sociale et Solidaire, l'agriculture, la forêt et les activités liées à la transition énergétique constitueront de nouveaux champs d'actions à explorer.

Dans notre société mondialisée et médiatisée, le développement repose aussi sur la qualité d'accueil des territoires et la communication, d'où notre volonté de travailler sur l'image de notre territoire.

Soutenir le développement des entreprises dans les domaines d'excellence

- Aider les entreprises du territoire et les initiatives entrepreneuriales à se développer.
- Aménager des terrains et bâtiments pour l'accueil et le développement des entreprises.
- Soutenir l'innovation des filières économiques locales d'excellence.
- Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'emploi.

Ancrer la transition vers un développement durable et investir de nouveaux domaines économiques

- Construire un "Projet agricole alimentaire territorial", des producteurs aux consommateurs locaux.
- Pérenniser, valoriser, gérer et renouveler la ressource forestière (sylviculture, bois énergie, chimie verte, bois d'œuvre,...).
- Œuvrer à une transition énergétique accélérée : des ressources fossiles aux énergies renouvelables et économies d'énergie.

S'ouvrir aux métiers de demain, à l'ère numérique et digitale

- Développer des formations adaptées aux innovations technologiques, économiques et sociales.
- Former les jeunes aux métiers numériques et digitaux.
- Déployer un projet numérique innovant pour favoriser l'accès, l'apprentissage et les usages du numérique.

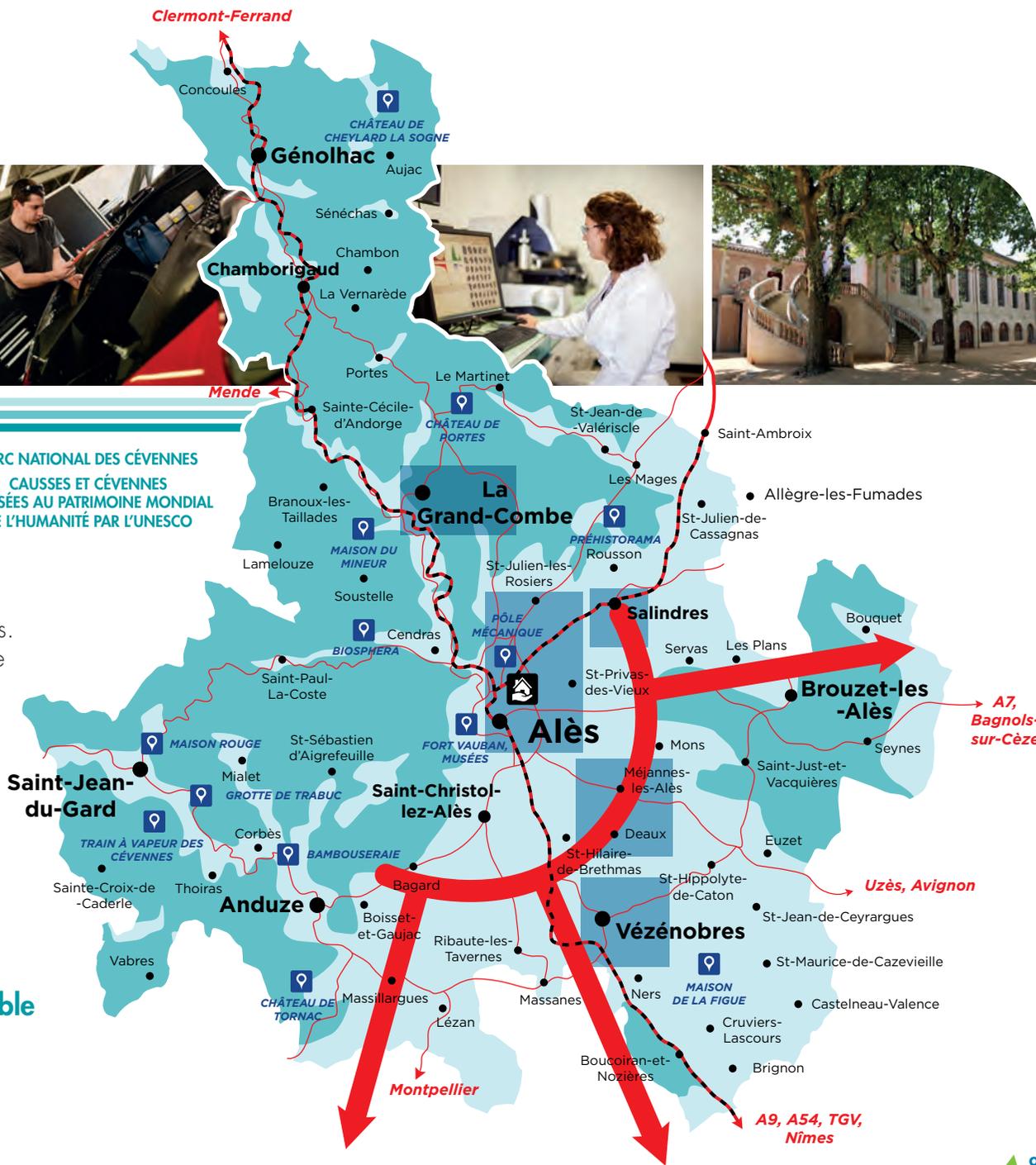
Développer un tourisme de qualité, attentif aux singularités des Cévennes

- Structurer la filière touristique et promouvoir la destination Cévennes.

“NOTRE VOLONTÉ : TRAVAILLER SUR L'IMAGE DE NOTRE TERRITOIRE”



PARC NATIONAL DES CÉVENNES
CAUSSES ET CÉVENNES
CLASSÉES AU PATRIMOINE MONDIAL
DE L'HUMANITÉ PAR L'UNESCO



Soutenir le développement du territoire

Ouvrir en 2020 un lieu unique d'accueil des entreprises.
Guichet unique Alès Agglomération / Région Occitanie
Alès Myriapolis / Chambres Consulaires

Développer les zones d'activités

Connecter l'Agglomération aux grands réseaux d'échanges

Structurer et développer les sites touristiques et la destination Cévennes

Créer une voie de contournement et des accès facilités aux autoroutes

Ancrer la transition vers un développement durable

Construire un « projet agricole alimentaire territorial »

Valoriser et renouveler la ressource forestière

AXE 2 : AMÉLIORER LA QUALITE DE VIE

Notre responsabilité est d'offrir à nos aînés, à ceux qui s'installent ici et à ceux qui y naissent et y construiront demain, un territoire où il fait bon vivre. La tâche est grande à l'heure des changements environnementaux majeurs, des mutations sociales et économiques rapides.

Cette ambition prioritaire nécessite de développer ce qui est considéré par tous comme le patrimoine commun. Au premier rang, la vitalité et l'excellence culturelle, les conditions d'habitat et de mobilité ainsi que le patrimoine naturel d'une qualité exceptionnelle. Les chantiers sont nombreux mais la diversité de notre territoire est une force.

Poursuivre la voie de l'excellence dans les domaines artistiques et culturels

- Promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération.
- Soutenir la création et la diffusion culturelles dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture.

Développer un habitat adapté aux modes de vie contemporains

- Intensifier la rénovation des logements anciens pour les rendre attractifs.
- Assurer un développement de formes urbaines respectueuses des identités territoriales.
- Développer un habitat adapté aux nouveaux besoins des habitants (jeunes familles, personnes âgées, personnes seules) et aux nouveaux modes de vie.

Connecter le territoire aux grands réseaux d'échanges et améliorer la mobilité interne.

- Connecter Alès Agglomération aux grands réseaux d'échanges : A7, A9, TER, TGV.
- Privilégier les transports en commun et les déplacements doux dans le plan de déplacements d'Alès Agglomération.
- Contribuer au déploiement de la téléphonie mobile et de l'internet haut débit en tous points du territoire.

Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire

- Protéger les grands paysages et le réseau des Gardons.
- Entretien et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels.
- Sécuriser la ressource en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels.

“ LA DIVERSITÉ DE NOTRE TERRITOIRE EST UNE FORCE ”



Promouvoir les principaux événements et lieux culturels :

Le Cratère scène nationale, Festival Itinérances, Pôle Cirque Occitanie, Maison Rouge, Pôle culturel et scientifique de Rochebelle, Musée du Colombier, Musée P. A. Benoit, Les Fous Chantants, Cratère Surfaces, Semaine Cévenole, Cirque en marche...

Médiathèques

Formations artistiques / Métiers des Arts

Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire :

Protéger les vallées et cours d'eau et sécuriser la ressource en eau

Mettre en œuvre la charte paysagère (grands paysages)

Structurer l'urbanisation de la couronne péri-urbaine en préservant les espaces naturels et agricoles

Rénover les logements anciens

AXE 3 : DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS SOCIÉTALES ET TERRITORIALES

Convaincus que nos singularités territoriales sont des atouts, nous sommes décidés à préserver l'identité de chacune de nos 73 communes ! Le pari à relever consiste dès lors à mettre en valeur les potentiels de chaque territoire tout en développant partout des politiques qui donnent à chaque habitant les mêmes chances de pouvoir vivre et s'épanouir.

Fil conducteur de notre action, cet objectif nécessite de considérer au même titre les espaces ruraux, périurbains ou urbains et de prendre en compte la diversité du territoire.

Connecter la jeunesse à son avenir

- Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi.
- Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives.
- Favoriser la mobilité locale et internationale des jeunes.
- Améliorer l'insertion sociale des jeunes.

Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire

- Former les citoyens aux usages du numérique pour éviter la fracture sociale.
- Développer les pratiques du sport, de la culture et des loisirs.
- Maintenir et développer l'offre de soins et de services de santé.
- Développer des services innovants.

Renforcer l'équité territoriale et améliorer les conditions de vie

- Poursuivre l'action de la Politique de la Ville dans les quartiers éligibles : Alès, Anduze, La Grand-Combe.
- Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain à Alès.

Organiser les coopérations villes, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire

- Conforter Alès comme ville-centre d'une agglomération dynamique et accueillante.
- Revitaliser les centre-bourgs des Pôles de centralité secondaire définis dans le SCOT du Pays des Cévennes en lien avec l'action nationale cœur de ville : Anduze, Saint-Jean-du-Gard, La Grand-Combe, Génolhac, Brouzet-lez-Alès, Vézénobres.

“PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE”



Favoriser l'accès à la formation

- @ Susciter la création de formations aux métiers du numérique dans des lieux de formation dédiés
- 👤 Aménager des logements étudiants et pour les jeunes actifs

Maintenir et développer l'offre de services de santé

- 🏥 Promouvoir les maisons et centres de santé multi-sites
- H Maintenir les établissements hospitaliers

Améliorer les conditions de vie dans les quartiers

- 🏠 Poursuivre l'action de la Politique de la Ville
- 🏠 Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Renforcer l'équité territoriale et organiser le territoire

- ☀️ Renforcer l'offre de tourisme et de loisirs
- 🎯 Conforter Alès comme ville-centre du territoire et revitaliser les centres-bourgs
- Réseau routier

3

LES PROGRAMMES D' ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

AXE 1 FAVORISER L'EMPLOI ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Inscrire le territoire de manière pérenne dans une dynamique de prospérité en osant conjuguer l'audace et l'innovation avec le respect des valeurs cévenoles et la préservation d'un patrimoine environnemental exceptionnel et reconnu. 4 grandes orientations déclinées en programme d'actions sont construites pour favoriser l'emploi et le développement économique.

ORIENTATION 1/1 Soutenir le développement des entreprises dans les domaines d'excellence

A. Aider les entreprises du territoire et les initiatives entrepreneuriales à se développer

Actions prioritaires

- Aider à l'innovation et à l'expérimentation locales, notamment dans l'industrie, fer de lance du bassin alésien.
- Faire de l'Agence de développement économique Alès Myriapolis un lieu d'accueil unique des porteurs de projets, dotée d'ingénierie technique et financière pour les entreprises dans une "Maison de la Région et des entreprises".

Actions complémentaires

- Mettre en place un réseau des entrepreneurs et acteurs économiques pour mieux mobiliser et valoriser les savoir-faire locaux.

B. Aménager des terrains et bâtiments pour l'accueil et le développement des entreprises

Actions prioritaires

- Densifier les zones d'activités existantes, réhabiliter les friches industrielles, créer de nouvelles zones d'activités.
- Maintenir et développer la plateforme aéroportuaire d'Alès-Deaux.

Actions complémentaires

- Définir une stratégie de complémentarité entre le Nord et le Sud du territoire sur le foncier à vocation économique.
- Créer des espaces alternatifs de type co-working (Tiers Lieux), fablab,...

C. Soutenir l'innovation des filières économiques locales d'excellence

Actions prioritaires

- Promouvoir les filières locales d'excellence : agro-alimentaire, sous-traitance industrielle, agri-ressources, services de proximité, mécanique et mobilités durables, tourisme, silver-économie.

Actions complémentaires

- Organiser des concours de projets d'entreprises pour promouvoir l'innovation : poursuite du concours Alès Audace, création d'un concours rural Audace...
- Organiser et participer à des salons régionaux, nationaux et internationaux.

D. Soutenir le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'emploi

Actions prioritaires

- Soutenir et accompagner la création d'entreprises à but d'emploi et contribuer à la réduction progressive du chômage.



- Créer une maison de l'Economie Sociale et Solidaire avec des services et une ingénierie pour le montage de projets collectifs.

Actions complémentaires

- Etendre la "plateforme de la mobilité" pour les déplacements sur le territoire.

- Augmenter le soutien de la collectivité aux structures d'insertion économique et aux chantiers d'insertion.

- Renforcer les clauses d'insertion dans les marchés publics.

ORIENTATION 1/2

Ancrer la transition vers un développement durable et investir de nouveaux domaines économiques

A. Construire un "projet agricole alimentaire territorial" : des producteurs aux consommateurs locaux

Actions prioritaires

- Aider la création de plateformes de regroupement et de transformation pour organiser des circuits courts.
- Soutenir la labellisation des produits locaux et la création d'une marque Cévennes.
- Mettre en place une politique foncière communautaire (repé-

rage et protection des terres à valeur agronomique).

Actions complémentaires

- Aider au regroupement de producteurs locaux pour répondre aux appels d'offres d'équipements collectifs.
- Favoriser le portage de foncier pour l'installation d'agriculteurs et la reprise d'exploitations.
- Mettre en place une ingénierie technique et financière pour soutenir les projets agricoles innovants.
- Promouvoir la consommation de produits locaux bio et issus de l'agriculture raisonnée dans les équipements locaux (écoles, hôpital, maisons de retraite...).

- Assurer la ressource en eau pour les usages agricoles.

B. Pérenniser, valoriser, gérer et renouveler la ressource forestière (sylviculture, bois énergie, chimie verte, bois d'œuvre...)

Actions prioritaires

- Mettre en place une politique globale pour la forêt dans le cadre de la Charte Forestière Territoriale du Pays des Cévennes : sylviculture, bois énergie, bois d'œuvre, chimie verte, plantation d'essences locales.

Actions complémentaires

- Mobiliser et accompagner les acteurs de la filière vers une valorisation locale de la ressource bois pour plus de réalisations en bois local sur le territoire.
- Mettre en place une stratégie foncière rurale pour l'agriculture et la forêt.
- Soutenir des projets sylvicoles innovants : regroupements coopératifs, travaux forestiers pour l'agriculture, sylvo-pastoralisme, plantes aromatiques...).
- Améliorer la desserte locale pour faciliter l'acheminement de la ressource.

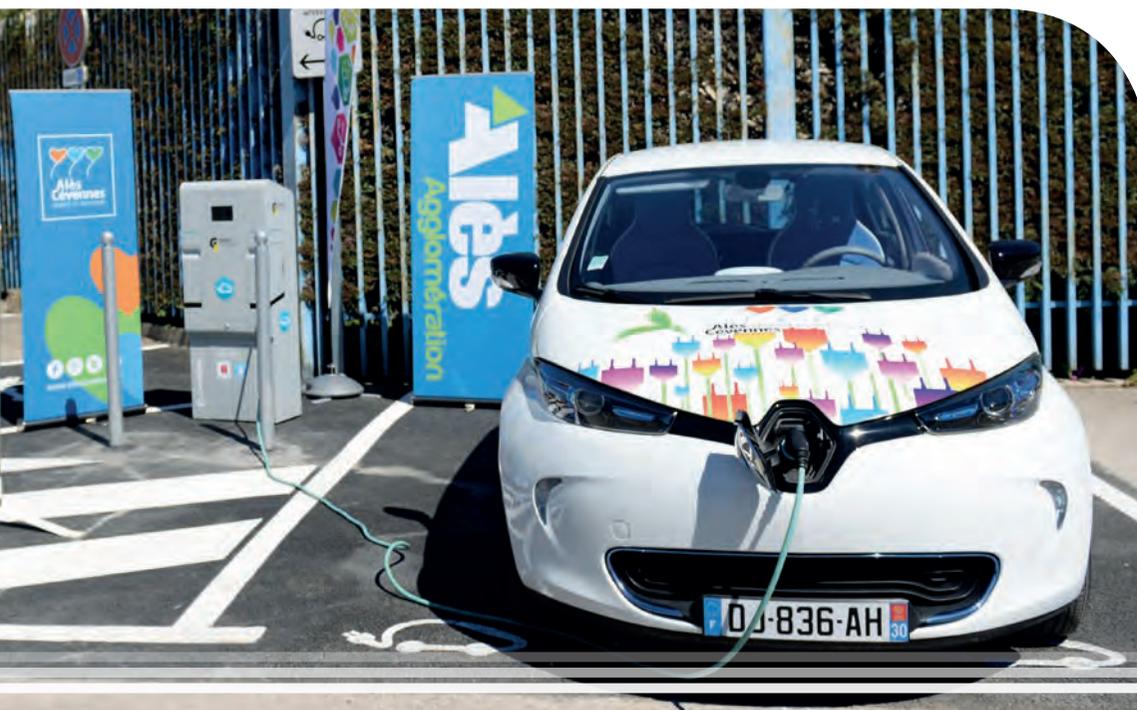
B. Œuvrer à une transition énergétique accélérée : des ressources fossiles aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie

Actions prioritaires

- Lancer la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés.
- Moderniser l'éclairage public (LED).
- Faire évoluer la flotte des véhicules de transport en commun vers des véhicules propres.
- Contribuer à l'éducation des populations.

Actions complémentaires

- Explorer de nouveaux modèles de montage et de cogestion locale de production d'énergies renouvelables.
- Accompagner les entreprises locales spécialisées et les coopératives pour leur développement.
- Inciter producteurs publics et particuliers à la production d'énergies renouvelables.
- Inciter le développement de filières industrielles pour produire des équipements et outils nécessaires à la transition énergétique.



“FAVORISER
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE”

“SOUTENIR LA
CRÉATION DES
FORMATIONS
SUR MESURE”



AXE 1

ORIENTATION 1/3

S'ouvrir aux métiers de demain, à l'ère numérique et digitale

A. Développer des formations adaptées aux innovations technologiques, économiques et sociales

Actions prioritaires

- Susciter la création de formations : implantation d'un IUT, développement de formations supérieures courtes avec recrutement sur aptitudes (Bac +3 et + 4) et de formations en apprentissage en mobilisant les entreprises du territoire et les filières d'excellence.

- Soutenir la création des formations sur mesure en lien avec les entreprises et les filières économiques locales d'excellence (mécanique sportive, arts du spectacle, agriculture et forêt, tourisme...).

Actions complémentaires

- Soutenir l'École des Mines d'Alès-Institut Mines Télécom pour la création d'un centre de prospection et de financement de thèses sur les métiers de demain.
- Renforcer les partenariats sur la formation avec les territoires limitrophes :

Pôle Métropolitain Nîmes-Alès, Avignon...

B. Former les jeunes aux métiers numériques et digitaux

Actions prioritaires

- Soutenir la création de formations spécifiques aux métiers du numérique et à la fabrication additive (impression 3D).

Actions complémentaires

- Accompagner la création de lieux de formation dédiés (fablab, plateforme technique...).

C. Déployer un projet numérique innovant pour favoriser l'accès, l'apprentissage et les usages du numérique

Actions prioritaires

- Poursuivre l'équipement des zones d'activités en Très Haut Débit.
- Créer des Espaces Publics Numériques fixes et mobiles et développer des services publics numériques pour les clients, les usagers et les citoyens du territoire.

Actions complémentaires

- Créer une plateforme numérique unique des services publics d'Alès Agglomération accessible à tous dans les lieux d'accueil du public.
- Étendre des zones hot-spot WIFI dans toutes les communes d'Alès Agglomération.
- Créer une chaîne télé numérique alimentée par des MOOC (cours en ligne) pour former les populations à l'usage des outils numériques.
- Viser la mise à disposition des données des collectivités du territoire en open-data.

ORIENTATION 1/4

Développer un tourisme de qualité, attentif aux singularités des Cévennes

A. Structurer la filière touristique et promouvoir la destination Cévennes

Actions prioritaires

- Créer un pass "tourisme et culture" avec la mise en réseau des équipements touristiques et culturels du territoire.
- Développer l'Office de Tourisme communautaire et promouvoir la destination Cévennes dans les réseaux et influenceurs touristiques.
- Mettre en valeur le patrimoine cévenol (faïsses, petite hydraulique, châtaigneraie, drailles).

- Créer des produits nouveaux (tourisme expérientiel, industriel, thermalisme/santé bien-être, pleine nature, patrimoine alimentaire, séjours touristiques...) : rénovation des thermes les Fumades, projet de thermalisme équin à Euzet.

Actions complémentaires

- Créer des voies vertes, pistes cyclables et poursuivre l'aménagement et la valorisation du réseau de chemins de randonnée.
- Professionnaliser les prestataires touristiques, assurer la montée en

gamme de l'offre et assurer une veille touristique pour s'adapter aux nouvelles demandes.

- Identifier les sites d'accueil pour de nouvelles offres touristiques de qualité.
- Développer la capacité d'accueil des "villes portes" pour la destination Causses-Cévennes, en partenariat avec l'Entente Interdépartementale (UNESCO) et le Parc National des Cévennes.
- Faire des artisans des ambassadeurs de la destination.

“CRÉER UN PASS TOURISME ET CULTURE”





AXE 2 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

ORIENTATION 2/1 Poursuivre la voie de l'excellence avec des dispositifs dans les domaines artistiques

A. Promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération

Actions prioritaires

- Appuyer la dynamique générée par la présence de deux labels nationaux (Cratère, Pôle National Cirque), d'un festival international de cinéma (Itinérances) et des musées comme leviers de développement territorial.

Offrir à l'ensemble des habitants d'Alès Agglomération, aux visiteurs de passage et aux vacanciers un cadre de vie de qualité est un objectif clairement exprimé au travers de quatre orientations. Au vu de la diversité et des contrastes du territoire, elles nécessiteront savoir-faire, inventivité, persévérance et dialogue.

- Promouvoir les manifestations culturelles pour améliorer leur visibilité au niveau régional, national, voire international : information et communication / promotion.

Actions complémentaires

- Accompagner le développement des structures culturelles d'envergure pour une irrigation coordonnée de leur action sur toute l'agglomération.
- Mobiliser des ressources supplémen-

taires du mécénat en s'appuyant sur la visibilité régionale, nationale et internationale.

- Labelliser des écoles de musique et de danse en conservatoire à rayonnement intercommunal et les inscrire dans un projet pluridisciplinaire.

B. Soutenir la création et la diffusion culturelles dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture

Actions prioritaires

- Poursuivre la mise en œuvre de manifestations itinérantes au sein de l'agglomération avec la création de saisons décentralisées.
- Soutenir les associations et compagnies pour les projets et événements d'intérêt communautaire.

Actions complémentaires

- Développer la lecture publique par la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques de l'agglomération.
- Accompagner la mutualisation des moyens et des actions des communes d'un même secteur pour une offre culturelle de qualité.
- Evaluer la création de cursus de formations pluridisciplinaires aux métiers des Arts (Mont Cavala, Salto).



AXE 2

ORIENTATION 2/2

Développer un habitat adapté aux modes de vie contemporains

A. Intensifier la rénovation des logements anciens pour les rendre attractifs

Actions prioritaires

- Création d'un guichet unique pour conseiller et aider les propriétaires occupants et les bailleurs à réhabiliter les logements et contribuer à éradiquer l'habitat indigne dans les communes.
- Favoriser la restructuration de logements pour adapter le parc aux besoins des ménages de petite taille, aux populations à revenus modestes, aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Actions complémentaires

- Promouvoir les constructions avec des matériaux durables.
- Mettre en œuvre le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) (cf. axe 3 orientation 3).

B. Assurer un développement de formes urbaines respectueuses des identités territoriales

Actions prioritaires

- Favoriser l'intégration paysagère des constructions et l'amélioration de la qualité des

espaces (charte paysagère Agglo-communes-promoteurs).

- Soutenir la préservation et l'aménagement d'espaces agricoles et naturels dans la première couronne, en cohérence avec le Schéma de cohérence territoriale porté par le Pays des Cévennes.

Actions complémentaires

- Maîtriser les extensions urbaines et adapter les règles d'urbanisme au contexte local (rural, de montagne péri-urbain et urbain).
- Favoriser le renouvellement et l'intensification urbaine.
- Soutenir un programme de restauration et de sauvegarde de l'architecture historique.

C. Développer un habitat adapté aux nouveaux besoins des habitants (jeunes familles, personnes âgées, personnes seules) et aux nouveaux modes de vie

Actions prioritaires

- Favoriser la construction de maisons en partage pour personnes âgées, adaptées aux différents

territoires (ex. multi-sites en montagne).

- Favoriser l'habitat intergénérationnel et les résidences services.

Actions complémentaires

- Poursuivre et étendre l'action de l'OPHLM Logis Cévenols pour la construction de logements novateurs "sur mesure".

“FAVORISER LA
CONSTRUCTION
DE MAISONS EN
PARTAGE POUR
PERSONNES
ÂGÉES”



“SOUTENIR LA
FINALISATION
AVANT 2030
DE LA 2X2 VOIES
AVEC NÎMES”



AXE 2

ORIENTATION 2/3

Connecter le territoire aux grands réseaux d'échanges et améliorer la mobilité interne

A. Connecter Alès Agglomération aux grands réseaux d'échanges : A7, A9, TER, TGV

Actions prioritaires

- Soutenir la finalisation avant 2030 de la 2x2 voies avec Nîmes et sa connexion avec l'autoroute A9.
- Exiger l'amélioration de la connexion ferroviaire avec Nîmes et la future gare TGV Nîmes Pont-du-Gard à Manduel (cadencement, haltes-gares de Nîmes Université et Vézénobres, troisième voie pour une connexion quai à quai TER dans la future gare TGV).

Actions complémentaires

- Exiger l'amélioration des liaisons vers Bagnols-sur-Cèze et Avignon.
- Obtenir un transport collectif performant entre Alès et Bessèges (phase 1 Alès- Saint Ambroix par le rail avec

création d'une plateforme multimodale à Saint Ambroix ; phase 2 poursuite vers Bessèges).

- Être force de proposition et de lobbying pour le maintien en activité de la ligne ferroviaire Nîmes-Clermont-Ferrand.

B. Privilégier les transports en commun et les déplacements doux dans le plan de déplacement d'Alès Agglomération

Actions prioritaires

- Faciliter les mobilités par un maillage territorial et intermodal (extension du réseau de navettes, transports à la demande, covoiturage et parc relais, ...).
- Développer les déplacements doux : voies vertes, pistes cyclables.

Actions complémentaires

- Améliorer la communication et l'information pour renforcer la visibilité, l'attractivité et l'usage des services de transport.

- Doter l'ensemble du territoire de bornes solaires de recharge pour les véhicules électriques.

C. Contribuer au déploiement de la téléphonie mobile et de l'internet haut débit en tous points du territoire

Actions prioritaires

- Assurer le suivi d'un déploiement pertinent de la fibre par Orange et du programme Très Haut Débit par le Conseil Départemental du Gard en cohérence avec la stratégie de développement et d'aménagement du territoire.

Actions complémentaires

- Négocier avec les opérateurs privés pour le développement de la téléphonie mobile.
- Déployer le réseau d'intérêt public très haut débit d'Alès Agglomération "Illico" pour les entreprises et les professionnels. ▲ 21

“ PROTÉGER LES
GRANDS
PAYSAGES
ET LE RÉSEAU
DES GARDONS ”





ORIENTATION 2/4

Mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire

A. Protéger les grands paysages et le réseau des Gardons

Actions prioritaires

- Viser le bon état écologique des Gardons et des cours d'eau en lien avec le Programme Général de la Ressource du SMAGE et le contrat de rivière.
- Actualiser et mettre en œuvre la charte paysagère (SCoT), la partager avec les communes et l'intégrer dans les documents d'urbanisme communaux.

Actions complémentaires

- Inciter à la structuration d'un réseau

d'espaces naturels, agricoles et de parcs urbains sur la première couronne.

B. Entretenir et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels

Actions prioritaires

- Recenser et valoriser les patrimoines bâti, naturel et immatériel (réseau Passeurs de Mémoire).

Actions complémentaires

- Favoriser la restauration du patrimoine local en lien avec les chantiers d'insertion et les projets d'ESS (murs de faïsses en pierre sèche,...).

- Mettre en valeur, via le numérique, la collection minéralogique de l'École des Mines d'Alès.

C. Sécuriser la ressource en eau pour les usages domestiques, agricoles et industriels

Actions prioritaires

- Créer de nouvelles ressources par l'incitation à la récupération des eaux de pluie dans les nouvelles constructions (réglementation d'urbanisme) et la réutilisation des systèmes ancestraux (faïsses, retenues collinaires, ...).

- Sensibiliser les populations aux pratiques économes en eau : actions éducatives/écoles, pédagogie pratique/jardins familiaux (goutte à goutte, paillage).

Actions complémentaires

- Améliorer le cycle local de l'eau par la végétalisation accrue des espaces minéralisés, le recépage de la ripisylve et la connaissance de la ressource.
- Améliorer la performance des réseaux, les aménagements et actions paysagères économes, la planification des horaires de pompage dans les nappes pour réduire leur impact.
- Poursuivre la mobilisation des partenaires financiers.

AXE 3

DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS SOCIÉTALES ET TERRITORIALES

Obtenir les avancées nécessaires au développement des infrastructures majeures, mesures dynamiques pour garder et former les jeunes générations... : le pari de la solidarité est sans cesse renouvelé. Il nécessite l'implication de tous. L'équité sociale s'exprime à travers le troisième axe du Projet de Territoire en 4 orientations, et 12 programmes d'actions.

ORIENTATION 3/1

Connecter la jeunesse à son avenir

A Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi

Actions prioritaires

- Susciter la création de formations : IUT, formations supérieures courtes avec recrutement sur aptitudes (Bac +2 et +3), formations en apprentissage en mobilisant les entreprises du territoire et des filières d'excellence, formations spécifiques aux métiers du numérique et à la fabrication additive (impression en 3D), dans des lieux de formation dédiés : fablab, plateformes techniques, ...
- Aménager des logements étudiants et pour jeunes actifs en cœur de ville d'Alès.

B. Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives

Actions prioritaires

- Créer un pass-culture jeunes incluant des facilités de déplacement et communiquer sur les avantages auprès du public.
- Etudier la gratuité des transports en commun desservant les équipements sportifs et culturels pour les rendre plus facilement accessibles aux scolaires.

Actions complémentaires

- Développer une offre sportive accrue par le soutien aux associations.
- Favoriser l'intégration des "cultures jeunes" dans les grandes institutions culturelles locales.
- Créer un prix Cabri d'Or Jeunes pour susciter les productions littéraires.

C. Favoriser la mobilité locale et internationale des jeunes

Action prioritaire

- Monter des séjours de coopération et d'échanges internationaux.

Action complémentaire

- Développer "Mobil Job" : site internet mobile dédié à l'emploi.

D. Améliorer l'insertion sociale des jeunes

Action prioritaire

- Accompagner le montage des chantiers jeunes et des chantiers éducatifs.

Actions complémentaires

- Favoriser le recours amplifié aux services civiques et au parrainage.
- Créer un espace "Ecoute jeunes" et mettre en place une prévention spécialisée à l'échelle de l'agglomération.

“ ÉTUDIER
LA GRATUITÉ
DES TRANSPORTS
EN COMMUN ”



ORIENTATION 3/2

Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire

A. Former les citoyens aux usages du numérique pour éviter la fracture sociale

Action prioritaire

- Créer des Espaces Publics Numériques mobiles et fixes, et en assurer l'animation.

Actions complémentaires

- Créer une plateforme numérique unique des services publics d'Alès Agglomération, accessible à tous dans les lieux d'accueil du public.
- Créer un lieu communautaire de formation au numérique et une chaîne télé numérique alimentée par des cours en ligne pour former les populations à l'usage des outils numériques.

B. Développer les pratiques sport, culture et loisirs

Action prioritaire

- Développer un réseau de cinéma itinérant et de plein air.

Actions complémentaires

- Développer la lecture publique par la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques.
- Adapter les infrastructures et stades sportifs à l'évolution des usages et adapter leur vocation pour optimiser leurs usages (ex. city stades).

- Labelliser les écoles de musique et de danse en conservatoire à rayonnement intercommunal et les inscrire dans un projet pluridisciplinaire.
- Mettre en place une approche généraliste de type Office Municipal des Sports.

C. Maintenir et développer l'offre de soins et services de santé

Actions prioritaires

- Créer des centres de santé multi-sites et maisons de santé.
- Développer les réseaux de santé : information / prévention / soins.
- Mettre en place des services spécifiques pour les personnes isolées.

Actions complémentaires

- Favoriser la mutualisation des locaux et la mise en place de services itinérants.
- Maintenir les établissements hospitaliers sur le territoire en promouvant et valorisant leur spécificité respective auprès de l'ARS : centre hospitalier d'Alès, centre hospitalier de Pontails.

D. Développer des services innovants

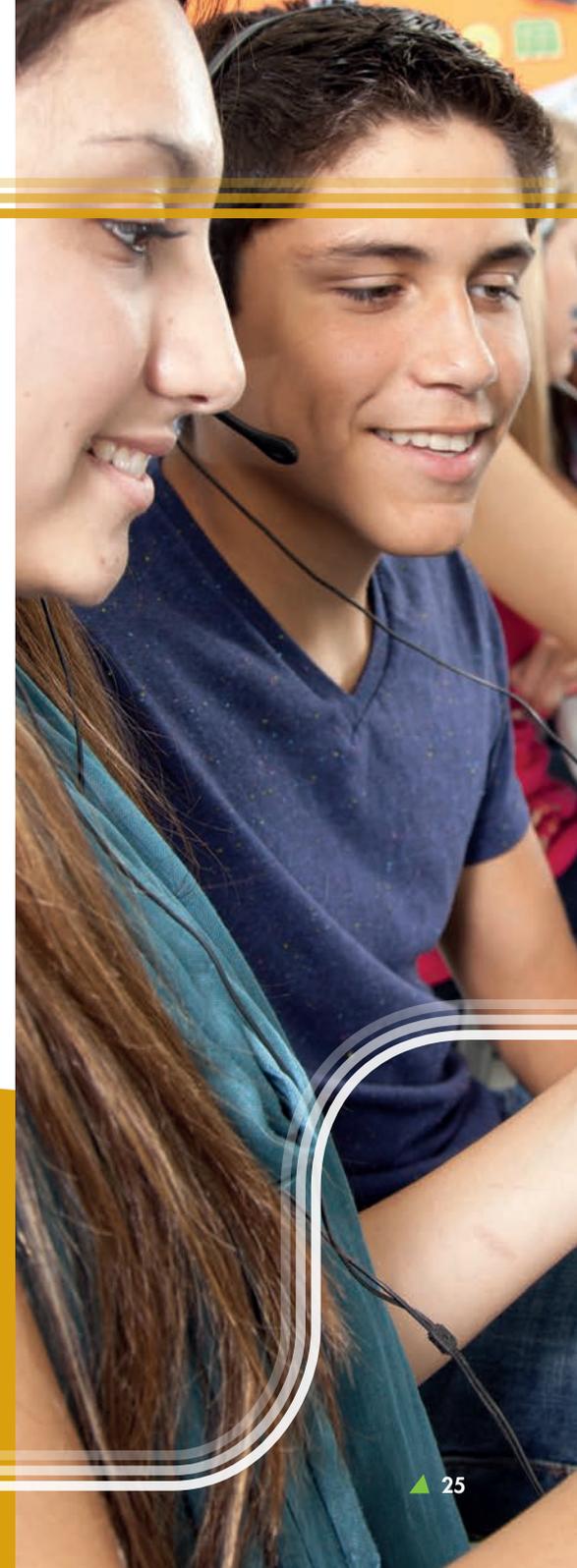
Action prioritaire

- Évaluer la mise en place de services de mobilité pour les populations en milieu rural : transports à la demande, covoiturage...

Action complémentaire

- Étudier la mise en place de nouveaux services de garde pour favoriser l'accès à l'emploi.

“CRÉER UNE
PLATEFORME
NUMÉRIQUE
UNIQUE”





AXE 3

ORIENTATION 3/3

Renforcer l'équité territoriale et améliorer les conditions de vie

A. Poursuivre l'action de la Politique de la Ville dans les quartiers éligibles : Alès, Anduze, La Grand-Combe

Actions prioritaires

- Amplifier les actions de réussite scolaire et éducative des enfants.
- Soutenir l'accès à la culture, aux activités physiques et sportives.
- Améliorer l'accès à la prévention et aux soins.
- Favoriser l'installation d'activités économiques en politique de la ville.

Actions complémentaires

- Organiser la participation des habitants à la vie de leurs quartiers (gestion urbaine de proximité).

B. Mettre en œuvre le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Action prioritaire

- Accompagner la réhabilitation du parc privé de logements anciens dégradés et la poursuite

de la requalification de logements sociaux.

Actions complémentaires

- Poursuivre la rénovation des faubourgs anciens et des îlots dégradés du centre-ville d'Alès : faubourgs du Soleil et de Rochebelle, Grand rue Jean Moulin et le renouvellement urbain engagé aux Près Saint-Jean et aux Cévennes.
- Mettre en valeur le Gardon dans la traversée des quartiers.
- Développer un parc de logements du centre-ville d'Alès adapté aux besoins des ménages, notamment des personnes âgées.
- Ouvrir les quartiers et améliorer leur desserte en transports publics.

ORIENTATION 3/4

Organiser des coopérations ville, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire

A. Conforter Alès comme ville-centre d'une agglomération dynamique et accueillante

Actions prioritaires

- Soutenir la vitalité commerciale du "cœur de ville cœur de territoire" et mettre en place un moratoire limitant les permis de construire des enseignes de la grande distribution en périphérie.
- Maintenir et développer des services publics majeurs.
- Favoriser la nature en centre-ville par l'aménagement des espaces publics.

Actions complémentaires

- Promouvoir le rayonnement des grands événements culturels artistiques et des équipements éducatifs.
- Requalifier les entrées de ville d'Alès, l'entrée du quartier gare – pôle d'intermodalité – et de la rocade.
- Aménager des espaces publics à l'échelle d'une agglomération de 140000 habitants.

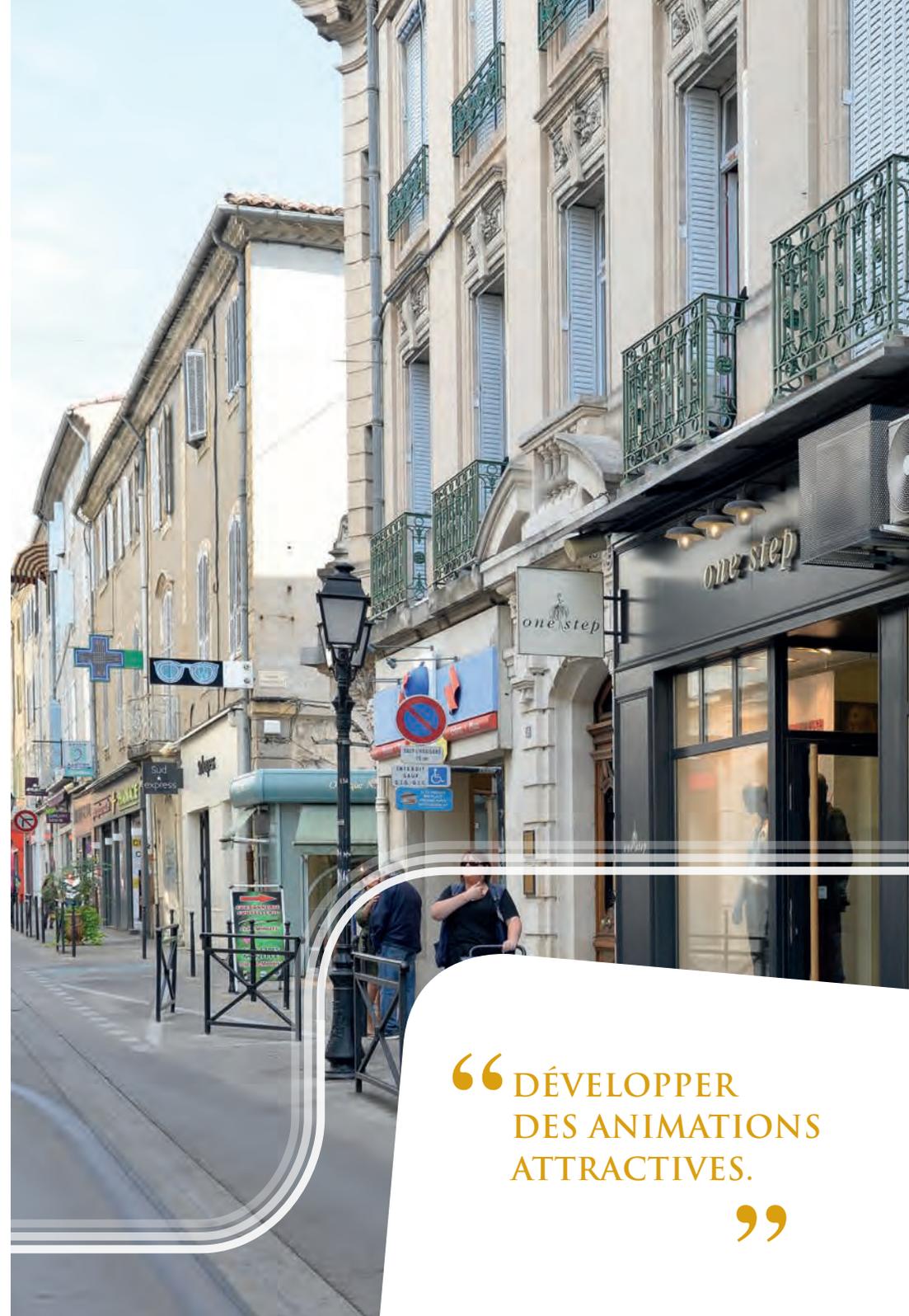
B. Revitaliser les centres-bourgs des Pôles de centralité secondaire définis dans le SCOT du Pays des Cévennes, en lien avec l'action nationale cœur de ville : Anduze, Saint-Jean-du-Gard, La Grand-Combe, Génolhac, Brouzet-les-Alès, Vézénobres

Actions prioritaires

- Réhabiliter/restructurer l'habitat.
- Améliorer l'accessibilité (stationnements, modes doux, ...) et la qualité des espaces publics.

Actions complémentaires

- Redynamiser/restructurer l'offre commerciale tout en soutenant les initiatives communales.
- Développer des animations attractives.
- Appuyer le maintien de services de santé dans les centres-bourgs.



“ DÉVELOPPER
DES ANIMATIONS
ATTRACTIVES.
”



Le 28 juin 2018, en Conseil de Communauté, les 113 élus d'Alès Agglomération ont voté le Projet de Territoire actualisé à l'unanimité.



LES **113 ÉLUS** D'ALÈS AGGLOMÉRATION QUI ONT CONÇU ET VOTÉ LE PROJET DE TERRITOIRE

ALBALADEJO Marie-Claude - Alès
 ALLEMAND Liliane - Vézenobres
 AMBLARD Patrick - Saint-Étienne-de-l'Olm
 ANDRE Lionel - Thoiras
 ANDRE Sylvain - Cendras
 ARCANGIOLI Annie - La-Grand-Combe
 BARAFORT Laure - Lamelouze
 BARBA Joseph - Laval-Pradel
 BARONI Gérard - Les Plans
 BAZALGETTE Thierry - Bagard
 BEAUCLAIR Jean-Pierre - Saint-Florent-sur-Auzonnet
 BENABDILLAH Jalil - Alès
 BENEZET Jean-Charles - Saint-Christol-lez-Alès
 BENOIT Marc - Alès
 BENSACKOUN Alain - Alès
 BERNARD-CHAMSON Béatrice - Saint-Hilaire-de-Brethmas

BERTRAND Roger - Mons
 BESSE-DESMOULIERES Georges - Génolhac
 BONNAFOUX Claude - Saint-Maurice-de-Cazeville
 BORD Serge - Saint-Julien-les-Rosiers
 BOUDET Jacques - Brouzet-les-Alès
 BOUGAREL Christophe - Castelnau-Valence
 BOUSSAC Roseline - Bonnevaux
 BRIOUDES Georges - Les-Salles-du-Gardon
 BRUNEL Laurent - Deaux
 BUREL Jean-Michel - Saint-Just-et-Vacquières
 CAPDUR André - Soustelle
 CARILLO Antonia - Alès
 CASTOR Ysabelle - Alès
 CAVAILLE Aimé - Alès
 CHALLIER Nathalie - Alès
 CHAMBON Christian - Alès

CHASSARY Ghislain - Rousson
 COMTE Yves - Salindres
 CORDIER Jean-Pierre - Saint-Paul-la-Coste
 CROS Henri - La Vernarède
 CRUVELLIER Josette - Massanes
 DELEUZE Patrick - Chamborigaud
 DEVES Olivier - Sénéchas
 DOUSSIERE René - Portes
 EVESQUE Jean-Luc - Saint-Privat-des-Vieux
 FAGES DROIN Fabienne - Alès
 FERNANDEZ Jacky - Boucoiran-et-Nozières
 FERRIERE Catherine - Bouquet
 FIARD Fabien - Cruviers-Lascours
 FONTAINE Patrick - Monteils
 GAL Mireille - Alès
 GENOLHER Aurélie - Massillargues-Atuech

Les forces vives qui ont participé au nouveau Projet de Territoire

Associations locales, Habitants, Maires des communes et élus municipaux ayant accueilli les réunions publiques, Sous-Préfecture, DDTM30, Parc National des Cévennes, Région Occitanie, Conseil Départemental du Gard, Pôle Métropolitain Nîmes Alès, Entente UNESCO, Agence de développement Alès Myriapolis, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et d'Artisanat, Maison de l'Emploi, Pays des Cévennes, Ecole des Mines d'Alès / Institut Mines Telecom, SAFER, Chambre d'Agriculture, CRPF, ONF, Cratère, Festival Itinérances, Pôle Cirque, ADEME, Agence de l'eau, SMAGE, Agence d'urbanisme des Régions Nîmoise et Alésienne.



GILLES François - Alès
GIOVINAZZO Alain - Les Mages
GRAS Frédéric - Saint-Césaire-de-Gauzignan
GRIMAL Hervé - Seynes
GUILLEMET Chantal - Salindres
HAQUES Soraya - Alès
HERAIL Pierre - Alès
HILLAIRE Richard - Saint-Jean-de-Valérisclé
HUGUES Laurent - Saint-Jean-de-Ceyrargues
IGLESIAS Bonifacio - Anduze
ITIER Frédéric - Ribaute-les-Tavernes
JACOT Thierry - Générargues
LARGUIER Catherine - Alès
LAURENT Cyril - Alès
LOZANO Christelle - Rousson
MAGNE Martine - Alès
MALAVIEILLE Patrick - La-Grand-Combe
MANIFACIER Guy - Saint-Sébastien d'Aigrefeuille
MARTIN Pierre - Alès
MATHEAUD Benjamin - Alès
MAUBERNARD Eric - Saint-Jean-du-Pin
MAURIN Jean-Pierre - Vabres

MEUNIER Valérie - Alès
MEURTIN Serge - Chambon
MILESI Pascal - Saint-Julien-de-Cassagnas
MOURGUES Ludovic - Sainte-Croix-de-Caderle
NICOLAS Daniel - Saint-Bonnet-de-la-Salendrinque
OZIL Cyril - Euzet-les-Bains
PEPIN Jacques - Sainte-Cécile-d'Andorge
PEREZ Joseph - La-Grande-Combe
PEREZ Sylvie - Le Martinet
PERRET Jean-Michel - Saint-Hilaire-de-Brethmas
PEYRIC Marie-Christine - Alès
PEYTEVIN Jocelyne - Anduze
PIALAT Lucile - Saint-Martin-de-Valgalgues
PLANTIER Eric - Saint-Julien-les-Rosiers
POUECH Serge - Saint-Christol-lez-Alès
PRADEN René - Concoules
PUPET Patrice - Ners
RAVAUD Corinne - Saint-Privat-des-Vieux
REVERGET Gérard - Boisset-et-Gaujac
REY Alain - Branoux-les-Taillades
RIBOT Philippe - Saint-Privat-des-Vieux
ROSSET-BOULON Bernard - Aujac

ROUILLON Jean-Claude - Alès
ROUSTAN Max - Président - Alès
ROUX Andrée - Saint-Jean-de-Serres
ROUX Philippe - Saint-Christol-lez-Alès
RUAS Michel - Saint-Jean-du-Gard
SALEIX Bernard - Alès
SCHNEIDER Stéphane - Corbès
SEKARNA Nordine - Saint-Martin-de-Valgalgues
SORTAIS Virginie - Saint-Christol-lez-Alès
SOULET Ghislaine - Alès
SUAU Jean-Michel - Alès
TEISSIER Christian - Méjannes-les-Alès
TORREILLES Eric - Lézan
VARIN D'AINVELLE Roch - Servas
VEAU-VEYRET Marie-José - Alès
VEDRINES Simone - Saint-Hippolyte-de-Caton
VERSEILS Jean-Marc - Mialet
VEYRET Michèle - Alès
VEZON Fabienne - Brignon
VIC Jérôme - Martignargues
VIGNE Marielle - Tornac





VOTRE PROJET DE TERRITOIRE SUR [ALES.FR](https://www.ales.fr)